



Contrait de travail qui corresponde pas a la proposition verbal

Par **Labu**, le **06/06/2009** à **14:05**

Bonjour, j'ai travaillé dans une entreprise avec une intérim, cette entreprise m'a proposé de m'embaucher avec une CDI avec des très bonnes conditions de salaire, une fois le contrat prêt pour signature, les conditions n'étaient pas ce qui m'avez proposé au départ verbal. Je me suis refusé à signer, mais pendant une semaine j'ai continué à travailler dans l'entreprise sans avoir signé de contrat de travail ni avec l'intérim ni avec l'entreprise, à la fin de la semaine personne m'a proposé rien d'autre et j'ai quitté l'entreprise, je n'ai pas retourné la semaine d'après. Aujourd'hui, le directeur dit que j'ai fait une démission mais j'ai rien signé et il me dit que je suis trompé, j'ai d'autres propositions d'embauche que j'ai refusé pour prendre celle-ci. Qui a la raison ?